

Concernant la réaction du Courlis cendré face au parc éolien, une étude a démontré un effet barrière (HOTCKER ET AL., 2006), soit un comportement de méfiance de l'espèce des éoliennes. La méfiance naturelle de l'espèce limitera donc le risque de collision. Toutefois, sur des sites de reproduction, le risque de collision du Courlis cendré peut rester élevé du fait de ses vols de parades et de transits réguliers entre les sites de nidification et d'alimentation.

En raison du faible nombre de cas de mortalité observés en France, et de l'enjeu fonctionnel faible que représente cette espèce en période de nidification, le risque de mortalité est considéré comme faible pour cette espèce.

Pigeon colombin*

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 26 cas de mortalité en Europe pour cette espèce, en Allemagne (14 cas), au Portugal (6 cas), en Belgique (3 cas) et en Espagne (3 cas). Aucun cas de mortalité française n'est communiqué. Dans ses travaux de 2012, DÜRR a estimé la sensibilité de cette espèce à l'éolien comme faible (niveau 1 sur 4).

Le Pigeon colombin en migration serait sensible aux éoliennes : la LPO CHAMPAGNE-ARDENNE (2010) mentionne que les groupes d'individus migrateurs « s'éparpillent soudainement à l'approche des éoliennes, même lorsque ceux-ci se trouvent à plusieurs centaines de mètres au-dessus des éoliennes. ».

En raison de l'absence de cas de mortalité observés en France, mais au regard de l'enjeu fonctionnel très fort de l'espèce en période de nidification, de son statut de conservation préoccupant en Poitou-Charentes, et de l'absence de nidification certifiée dans les boisements limitrophes au projet de parc, le risque de mortalité est considéré comme faible pour le Pigeon colombin.

Tourterelle des bois

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 40 cas de mortalité en Europe pour cette espèce, en Espagne (33 cas), en Autriche et au Portugal (1 cas), ainsi qu'en France (5 cas), dans les Pays de la Loire (2006), en Lorraine (2009), en Champagne-Ardenne, en Centre Val-de-Loire (2011) et en Basse Normandie (2010).

La Tourterelle des bois niche à faible hauteur, généralement proche du sol dans des zones denses, pour des hauteurs maximales n'excédant pas la dizaine de mètres. Les haies de haut-jet ne sont pas recherchées préférentiellement. Lors de la parade, les mâles peuvent effectuer une ascension verticale entre 10 et 25 m de hauteur (GEROUDET, 1980). La hauteur du bas de pale sera de 30 m, on peut ainsi considérer qu'en période de reproduction, le risque de mortalité reste faible. La période de migration sera certainement la période la plus sensible pour l'espèce.

En raison du nombre de cas de mortalité observés en France, de l'enjeu fonctionnel modéré de l'espèce en période de nidification, et de son comportement de vol, le risque de mortalité à cette période est considéré comme faible pour la Tourterelle des bois.

Faucon crécerelle

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 598 cas de mortalité en Europe pour cette espèce, essentiellement en Espagne (273 cas), en Allemagne (135 cas), et en France (105 cas), dans les ex-régions Champagne-Ardenne (2005-2016), Basse-Normandie (2008), Bretagne (2013), Languedoc-Roussillon (2009, 2012, 2013), Lorraine (2006), Midi-Pyrénées (2010), Nord-Pas-de-Calais (2012), Eure-et-Loire (2017), Aisne (2017), Pays-de-la-Loire (2004-2014) et

Poitou-Charentes (2013). La France est donc le troisième pays le plus mortifère pour ce faucon. Dans ses travaux de 2012, DÜRR a estimé la sensibilité de cette espèce à l'éolien comme fort (niveau 3 sur 4).

Il est difficile de prédire le comportement du Faucon crécerelle face aux éoliennes. HOTCKER ET AL. (2006) ont référencé trois études mettant en évidence cet effet barrière sur ce faucon, et deux autres l'infirmant. Un comportement d'évitement des machines en période inter-nuptiale a été mis en évidence (environ 26 m, HOTCKER ET AL., 2006). Les dates de collisions françaises nous informent que les cas se réfèrent essentiellement sur des individus en migration (fin août à début octobre). L'utilisation des courants ascendants rend toutefois significatif le risque de collision en période de nidification.

En raison d'un nombre important de cas de mortalité observés en France, et de l'enjeu fonctionnel modéré que représente cette espèce en période de nidification, le risque de mortalité est considéré comme modéré pour le Faucon crécerelle.

Faucon émerillon

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 4 cas de mortalité en Europe pour cette espèce, essentiellement en Allemagne (2 cas), en Espagne (1 cas) et en Norvège (1 cas).

Ce faucon est présent sur le territoire uniquement en période de migration et d'hivernage où il chasse les passereaux en zones ouvertes souvent en vol au ras du sol et il lui arrive de passer par-dessus les haies et arbres (GEROUDET, 1980).

En raison de l'absence de cas de mortalité observés en France, et de l'enjeu fonctionnel faible que représente cette espèce en période de migration en cas de survol de l'aire d'étude, le risque de mortalité est considéré comme faible pour le Faucon émerillon pour cette période biologique.

Faucon hobereau*

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 32 cas de mortalité en Europe pour cette espèce, essentiellement en Allemagne (17 cas), en Espagne (7 cas), aux Pays-Bas (1 cas) et en France (7 cas), dans les ex-régions Champagne-Ardenne (2013), Lorraine (2014) et Pays-de-la-Loire (2005, 2006 et 2008). Dans ses travaux de 2012, DÜRR a estimé la sensibilité de cette espèce à l'éolien comme modérée (niveau 2 sur 4).

Il est difficile de prédire le comportement du Faucon hobereau face aux éoliennes. Si une étude a bien démontré un effet barrière (HOTCKER ET AL., 2006), soit un comportement de méfiance de l'espèce des éoliennes, d'autres auteurs mentionnent l'absence de réaction en présence d'un parc (LPO CHAMPAGNE-ARDENNE, 2010). Les dates de collisions françaises nous informent que les cas se réfèrent essentiellement sur des individus en migration (fin août à début octobre). L'utilisation des courants ascendants rend toutefois significatif le risque de collision en période de nidification.

En raison d'un nombre modéré de cas de mortalité observés en France, et de l'enjeu fonctionnel fort que représente cette espèce en période de nidification, le risque de mortalité est considéré comme modéré pour le Faucon hobereau pour cette période biologique.

Faucon pèlerin*

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 31 cas de mortalité en Europe pour cette espèce, essentiellement en Allemagne (19 cas), en Espagne (6 cas), et en Belgique (3 cas). Aucun cas de mortalité française n'est communiqué.

La fréquentation du site n'étant qu'occasionnelle, en période inter-nuptiale, cette espèce sera faiblement exposée au risque de collision (utilisation des courants ascendants).

En raison de l'absence de cas de mortalité observés en France, et de l'enjeu fonctionnel faible que représente cette espèce en période de migration, le risque de mortalité est considéré comme faible pour le Faucon pèlerin pour cette période biologique.

Grue cendrée

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 27 cas de mortalité en Europe pour la Grue cendrée : 23 cas en Allemagne, 2 en Espagne, et 1 en Pologne et Bulgarie. Aucun cas de mortalité française n'est communiqué, malgré l'abondance des migrations pour cette espèce.

Cette espèce n'est confrontée au risque de collision que durant la période de migration. Les travaux de HOTCKER ET AL. (2006) ont mis en évidence un effet barrière significatif pour ce taxon. A priori sensibles à l'effarouchement des parcs éoliens, les grues semblent les détecter de suffisamment loin pour modifier leurs trajectoires quand les conditions météorologiques le permettent (LPO CHAMPAGNE-ARDENNE, 2010). Pour rappel, le site se situe en marge du couloir de migration principal plus à l'ouest pour la Grue cendrée. Les hauteurs de vol généralement pratiquées lors de la migration active se situent entre 200 et 1500 m d'altitude (LPO CHAMPAGNE-ARDENNE), ce qui est au-dessus de la hauteur en bout de pales (180 m). Le risque de collision reste faible à négligeable par temps dégagé et vents favorables, il sera à l'inverse accru en conditions météorologiques défavorables, conditions qui favorisent en outre le vol à plus faible altitude.

En raison de l'absence de cas de mortalité observés en France, et de l'enjeu fonctionnel très faible que représente cette espèce en période de migration en cas de survol de l'aire d'étude, le risque de mortalité est considéré comme très faible pour la Grue cendrée pour cette période biologique.

Outarde canepetière*

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 1 seul cas de mortalité en Europe pour cette espèce, en Espagne. Aucun cas de mortalité française n'est communiqué. Dans ses travaux de 2012, DÜRR a estimé la sensibilité de cette espèce à l'éolien comme très faible (niveau 0 sur 4).

La fréquentation du site n'étant qu'occasionnelle, en raison de l'éloignement supposé de son aire de nidification, cette espèce sera très faiblement exposée au risque de collision.

En raison de l'absence de cas de mortalité observés en France, et de l'enjeu fonctionnel très faible que représente cette espèce en période de migration, le risque de mortalité est considéré comme très faible pour l'Outarde canepetière pour cette période biologique.

Alouette des champs

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 384 cas de mortalité en Europe pour cette espèce, essentiellement en Allemagne (116 cas), en Espagne (89 cas), au Portugal (44 cas), en Autriche (23 cas) et en France (91 cas), en ex-régions Alsace (2014), Auvergne (2010 et 2013), Bourgogne (2014), Champagne-Ardenne (2005-2016), Eure-et-Loire (2017), Lorraine (2010 à 2014), Midi-Pyrénées (2009 à 2013), Pays de la Loire (2005 à 2012), Poitou-Charentes (2006 à 2013) et Rhône-Alpes (2010).

La France est ainsi le deuxième pays d'Europe le plus mortifère pour l'Alouette des champs concernant le risque éolien. Dans ses travaux de 2012, DÜRR a estimé la sensibilité de cette espèce à l'éolien comme très faible (niveau 0 sur 4), en raison de l'importance de la population européenne. Il est toutefois intéressant de signaler que la population européenne est en déclin prononcé depuis les années 80 (-51% d'individus nicheurs entre 1980 et 2011 ; -29% entre 1990 et 2011), la population nicheuse française déclinant de 1,2% par an (ISSA N. & MULLER Y. COORD., 2015). En parallèle, le nombre de cas de mortalité a augmenté de 100% depuis 2012, DÜRR ne mentionnant à l'époque que 184 cas contre 380 aujourd'hui.

L'Alouette des champs est une espèce sensible au risque de collision, en raison de l'absence de dérangement généré par les éoliennes en fonctionnement sur l'espèce. Si un effarouchement moyen de 93 m est constaté par HOTCKER ET AL. (2006) sur les individus nicheurs, la distance diminue à 38 m pour les individus non nicheurs. En considérant un bas de pale à 30 m, on peut considérer qu'une ascension verticale, même à distance respectable du mât de l'éolienne, n'exclut pas un risque de collision. Chez cette espèce en outre, l'ascension verticale peut atteindre une hauteur de 100 m lors des parades. Les rassemblements en hiver et en migration étant souvent conséquents, le franchissement d'un parc par traversée directe augmente également le risque de collision pour un ou plusieurs individus.

En raison du nombre important de cas de mortalité observés en France, et de l'enjeu fonctionnel « habitat » faible que représente cette espèce en période de nidification, le risque de mortalité est considéré comme fort pour l'Alouette des champs, en particulier pour cette période biologique.

Alouette lulu*

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 121 cas de mortalité en Europe pour cette espèce : 62 cas en Espagne, 17 cas en Grèce, 12 en Allemagne, 25 au Portugal et 5 en France, dans les ex-régions Bretagne (2014), Languedoc-Roussillon (2014), Midi-Pyrénées (2008 et 2011) et Pays de la Loire (2012).

Tout comme chez l'Alouette des champs, l'ascension verticale peut atteindre une hauteur de 100 m lors des parades. L'espèce n'a pas été observée en période de nidification, elle peut cependant être observée à toutes périodes sur le site.

En raison du faible nombre de cas de mortalité observés en France, de l'enjeu fonctionnel faible à modéré que représente cette espèce en période de nidification et migration, le risque de mortalité est considéré comme modéré pour l'Alouette lulu.

Bruant proyer*

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 320 cas de mortalité en Europe pour cette espèce, essentiellement en Espagne (252 cas), en Allemagne (37 cas), au Portugal (20 cas) et en France (11 cas), en Centre Val-de-Loire (2013), en Basse-Normandie (2009), en Champagne-Ardenne (2005-2016), en Languedoc-Roussillon (2011), en Midi-Pyrénées (2012) et en Pays de la Loire (2008).

Nicheur en milieux ouverts (prairies, lisières bocagères, champs de céréales, de trèfle, de luzerne...), le Bruant proyer a un comportement de vol à faible hauteur. On l'observe régulièrement sur divers perchoirs : buissons, arbres isolés, piquets, poteaux et fils télégraphiques. Avec un bas de pale envisagé à 30 m, le risque de collision sera limité pour ce taxon.

Malgré un nombre significatif de cas de mortalité observés en France, de l'enjeu fonctionnel modéré que représente l'espèce et de son comportement de vol, le risque de mortalité est considéré comme faible pour le Bruant proyer en période de reproduction.

Fauvette grisette

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise un seul cas de collision pour la Fauvette grisette en France, espèce nicheuse quasi menacée en Poitou-Charentes. Seuls deux autres cas ont été recensés en Allemagne et en Espagne. Dans ses travaux de 2012, DÜRR a estimé la sensibilité de l'Hirondelle rustique à l'éolien comme très faible (niveau 0 sur 4).

Elle vole à faible hauteur et fréquente les lisières boisées, haies, landes, et parfois des champs de colza. En période de nidification, le risque de collision semble limité : HOTCKER ET AL. (2006) mentionnent en effet un effarouchement moyen de 79 m sur les individus nicheurs. Toutefois, l'ensemble des éoliennes du projet se trouvent dans un milieu ouvert.

En raison du faible nombre de cas de mortalité observés en France, malgré un enjeu fonctionnel modéré que représente l'espèce, le risque de mortalité est considéré comme faible pour la Fauvette grisette en période de reproduction.

Hirondelle de fenêtre*

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 298 cas de mortalité en Europe pour cette espèce, essentiellement en Espagne (42 cas), au Portugal (158 cas), en Allemagne (51 cas), au Royaume-Uni (25 cas) et en France (12 cas), en Auvergne (2013), dans le Languedoc-Roussillon (2012), en Eure-et-Loire (2017), en Lorraine (2013, 2005-2016), dans le Pays de la Loire (2009, 2013) et dans les Midi-Pyrénées (2008, 2011). Dans ses travaux de 2012, DÜRR a estimé la sensibilité de l'Hirondelle de fenêtre à l'éolien comme très faible (niveau 0 sur 4).

En période de nidification, le risque de collision semble limité : HOTCKER ET AL. (2006) et LPO CHAMPAGNE-ARDENNE (2010) mentionnent des réactions d'évitement vis-à-vis de parcs éoliens (effet barrière). Sa hauteur de vol varie en fonction de celle des insectes (GEROUDET, 1980). Les dates de collisions françaises nous informent que les cas se réfèrent souvent à des individus en migration (essentiellement d'août à octobre).

En raison du nombre modéré de cas de mortalité observés en France et de l'enjeu fonctionnel très faible que représente l'espèce, le risque de mortalité est considéré comme faible pour l'Hirondelle de fenêtre en période de reproduction. Il ne s'agit vraisemblablement pas de la période la plus sensible pour l'espèce (probabilité plus forte en migration).

Hirondelle rustique

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 45 cas de mortalité en Europe pour cette espèce, essentiellement en Espagne (13 cas), au Portugal, en Suisse et aux Pays-bas (1 cas), en Allemagne (27 cas), et en France (2 cas), en

Lorraine (2012) et en Provence-Alpes-Cote-d'Azur (2009). Dans ses travaux de 2012, DÜRR a estimé la sensibilité de l'Hirondelle rustique à l'éolien comme très faible (niveau 0 sur 4).

En période de nidification, le risque de collision semble limité : HOTCKER ET AL. (2006) mentionnent des réactions d'évitement vis-à-vis de parcs éoliens (effet barrière). Comme l'Hirondelle de fenêtre, sa hauteur de vol varie en fonction de celle des insectes (GEROUDET, 1980).

En raison du nombre modéré de cas de mortalité observés en France et de l'enjeu fonctionnel très faible que représente l'espèce, le risque de mortalité est considéré comme très faible pour l'Hirondelle rustique en période de reproduction. Il ne s'agit vraisemblablement pas de la période la plus sensible pour l'espèce (probabilité plus forte en migration).

Linotte mélodieuse

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 49 cas de mortalité en Europe pour cette espèce, essentiellement en Espagne (24 cas), au Portugal (10 cas), et en France (7 cas), dans les ex-régions Champagne-Ardenne (2005-2016), Languedoc-Roussillon (2010), Lorraine (2005-2016), Midi-Pyrénées (2012) et Pays de la Loire (2008 et 2009).

En période de nidification, le risque de collision semble limité : HOTCKER ET AL. (2006) mentionnent en effet un effarouchement moyen de 135 m sur les individus nicheurs. Les rassemblements en hiver et en migration étant souvent conséquents, le franchissement d'un parc par traversée directe augmente également le risque de collision pour un ou plusieurs individus. La Linotte mélodieuse effectue en outre des vols pouvant s'élever au-dessus de la canopée (GEROUDET, 1980), soit dans le rayon d'influence des bas de pales des éoliennes. Les dates de collisions françaises nous informent que les cas se réfèrent souvent sur des individus en migration (fin août à 1^{ère} quinzaine de septembre).

En raison du nombre modéré de cas de mortalité observés en France, et de l'enjeu fonctionnel modéré que représente cette espèce en période de nidification, le risque de mortalité est considéré comme faible pour la Linotte mélodieuse pour cette période biologique. Il ne s'agit vraisemblablement pas de la période la plus sensible pour l'espèce (probabilité plus forte en migration).

Pie-grièche écorcheur

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 32 cas de mortalité en Europe pour cette espèce : 25 cas en Allemagne, 2 en Grèce, 1 en Autriche, Espagne et Pologne, et 2 en France, dans les ex-régions Poitou-Charentes (2013) et Rhône-Alpes (2010).

En période de nidification, le risque de collision semble limité : HOTCKER ET AL. (2006) ne mentionnent aucun effarouchement connu sur les individus nicheurs, toutefois l'espèce effectue des vols généralement bas pour transiter d'une haie à l'autre (GEROUDET, 1980), généralement en dessous du rayon d'influence des bas de pales des éoliennes, le bas de pales du projet se trouvant à 30m du sol. Les dates de collisions françaises nous informent que les deux cas se réfèrent à des individus en migration (fin juillet et mi-août). Aucune éolienne ne sera située proche des haies bocagères favorables à cette espèce. Un seul individu de Pie-grièche écorcheur a été observé au cours de la période d'inventaire (juin 2019).

En raison du faible nombre de cas de mortalité observés en France, et de l'implantation des éoliennes, malgré un enjeu fonctionnel très fort que représente l'espèce, le risque de mortalité est considéré comme faible pour la Pie-grièche écorcheur.

Pipit rousseline*

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise un seul cas de mortalité en France (dans le Languedoc-Roussillon), 20 cas en Espagne et 1 cas au Portugal. Dans ses travaux de 2012, DÜRR a estimé la sensibilité de cette espèce à l'éolien comme très faible (niveau 0 sur 4).

Le risque de collision pour cette espèce sera limité à la période de migration. Aucune information sur l'effarouchement et un effet barrière face à un parc éolien. Peu de données sont disponibles quant à son comportement de vol. D'après GEROUDET (1980), le Pipit rousseline est plutôt terrestre, toutefois lorsqu'il s'envole il prend vite de l'altitude. Pour rappel, il n'a pas été observé au cours de la période d'inventaire.

En raison du faible nombre de cas de mortalité observés en France, et malgré un enjeu fonctionnel faible que représente l'espèce en période de migration, le risque de mortalité est considéré comme faible pour le Pipit rousseline.

Aigrette garzette* et Grande Aigrette

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 6 cas de mortalité en Europe pour l'Aigrette garzette, essentiellement en Espagne (3 cas) et en France (3 cas), dans le Pays-de-la-Loire (2003 et 2010). Dans ses travaux de 2012, DÜRR a estimé la sensibilité de cette espèce à l'éolien comme très faible (niveau 0 sur 4). Aucune donnée de mortalité n'est recensée pour la Grande Aigrette.

L'Aigrette garzette et la Grande Aigrette, comme plusieurs autres ardéidés, peuvent effectuer de grands déplacements entre sa colonie de reproduction ou son dortoir nocturne en période inter-nuptiale et des sites de gagnages notamment entre les différentes zones humides. Elles sont donc susceptibles de survoler la zone et d'être exposées au risque de collision de par ces déplacements réguliers.

En raison du faible nombre de cas de mortalité observés en France, et de l'enjeu fonctionnel très faible à faible de ces deux espèces en période inter-nuptiale, le risque de mortalité est considéré comme faible pour l'Aigrette garzette et la Grande Aigrette.

Effraie des clochers

En janvier 2020, T. DÜRR comptabilise 26 cas de mortalité en Europe pour cette espèce, en Allemagne (13 cas), en Espagne (6 cas), aux Pays-bas et en Pologne (1 cas), ainsi qu'en France (5 cas), dans les Pays-de-la-Loire et en Champagne-Ardenne. Dans ses travaux de 2012, DÜRR a estimé la sensibilité de cette espèce à l'éolien comme très faible (niveau 0 sur 4).

Espèce nocturne, l'Effraie des clochers vole à faible hauteur en période de nidification à la recherche de proies potentielles. Celle-ci ne dépasse guère la cime des arbres. Les cas de mortalité connus peuvent être liés à des comportements de dispersion des jeunes ou des migrations locales.

En raison du faible nombre de cas de mortalité observés en France, de l'enjeu fonctionnel très faible de l'espèce en période de nidification, et de son comportement de vol, le risque de mortalité est considéré comme faible pour l'Effraie des clochers à cette période.

Mouette mélanocéphale*

Très peu d'informations sont reportées au sujet des risques de collisions ou de l'effet de dérangement qu'un parc éolien peut occasionner sur une espèce. HOTKER ET AL. (2006) mentionne par exemple un effarouchement possible sur la Mouette rieuse (non patrimoniale) de 97 m en moyenne, cette même espèce est victime de 66 collisions recensées en France (quasi exclusivement sur 2 parcs littoraux) pour 669 en Europe (DÜRR, 2020). La LPO (2017) mentionne 102 cas de mortalité pour les mouettes et goélands en France, avec assez peu de cadavres retrouvés en période internuptiale. Concernant la Mouette mélanocéphale, 4 cadavres ont été retrouvés sur le territoire (LPO 2007). Dans ses travaux de 2012, DÜRR a estimé la sensibilité de la Mouette mélanocéphale à l'éolien comme très faible (niveau 0 sur 4).

La Mouette mélanocéphale peut occasionnellement être trouvée en alimentation dans les labours avec les autres laridés habituellement observés sur la zone d'étude (Goéland brun, Goéland leucophé, Mouette rieuse...) ou simplement en survol du site. Ces espèces de laridés sont présentes en plus grand nombre encore les jours de travaux agricoles dans les champs. Ils suivent alors les traces du tracteur à la recherche de nourriture, et parfois volent dans les courants ascendants où ils peuvent atteindre plusieurs dizaines de mètres d'altitude (NCA, 2016-2019).

En raison du faible nombre de données de cas de mortalité en France, mais du comportement de vol en recherche alimentaire, et de la fréquentation potentielle en période internuptiale des parcelles cultivées, le risque de mortalité est considéré comme très faible pour la Mouette mélanocéphale.

Autres espèces patrimoniales

Plusieurs espèces patrimoniales ne sont pas concernées par un risque significatif de collision, en raison de leur présence essentiellement en période de nidification, associée à un comportement de vol à faible hauteur compatible avec la proximité des éoliennes.

Parmi ces espèces, le Choucas des tours*, le Grosbec casse-noyaux*, le Pouillot de Bonelli*, le Pouillot fitis, le Serin cini, le Pic mar*, le Pic noir, le Pic épeichette, la Chevêche d'Athéna et le Hibou des marais* ne présentent aucun cas de mortalité française (DÜRR, 2020).

Aucun cas de mortalité en France non plus n'a été recensé pour la Cisticole des joncs* (DÜRR, 2020). Elle fréquente les milieux ouverts peuplés de graminées et joncs, mais la parade verticale du mâle n'excède que rarement les 20-25 m (GEROUDET, 1980), le risque de collision sur le parc de la Foye restera donc limité (bas de pales à 30 m).

Le Tarier pâtre fréquente les chemins enherbés et pieds de buissons et haies. Un cas de mortalité est référencé en France pour ce taxon (DÜRR, 2020). L'espèce limite toutefois ses vols à de faibles hauteurs, y compris lors des parades nuptiales (GEROUDET, 1980).

Le Verdier d'Europe dont un cas en 2009 en Vendée, 1 cas en région PACA en janvier 2011 et 1 cas en Eure-et-Loire (2018). L'espèce ne vole guère plus haut que la cime des arbres en période de nidification, limitant fortement le risque de collision (le bas de pale avoisinera les 30 m, contre une canopée de 10-15 m maximum sur l'aire d'étude).

Huit cas de collision sont référencés en France pour le Bruant jaune, espèce nicheuse vulnérable en Poitou-Charentes. Toutefois l'espèce ne vole guère plus haut que la cime des arbres en période de nidification, limitant fortement le risque de collision (bas de pale de 30 m, contre une canopée de 10-15 m maximum sur l'aire d'étude). L'implantation en milieux bocagers ne limite pas le risque de cette espèce strictement bocagère et forestière.

14 cas de collision sont référencés en France pour le Moineau domestique. Espèce habitante des villes, villages et bâtiments agricoles, elle vient sur l'aire d'étude uniquement pour s'alimenter. Son comportement de vol à des hauteurs parfois élevées (y compris lors de transits locaux) entraîne ici un risque de collision non négligeable.

La Caille des blés fréquente bien les milieux ouverts cultureux, toutefois son comportement de vol à faible hauteur limite le risque de collision. Un cas est référencé en France pour ce taxon (DURR, 2020).

Le risque de mortalité par collision est ainsi considéré comme négligeable à modéré pour l'ensemble de ces espèces, malgré un enjeu fonctionnel faible à modéré en période de nidification.

REMARQUE IMPORTANTE

En raison d'un nombre important de cas de collision mentionné pour certains taxons, le risque de collision a été considéré comme modéré à fort pour plusieurs espèces d'oiseaux. Il s'agit d'un risque, qui ne signifie pas que l'impact réel sera nécessairement significatif, mais qui implique une prise en compte de cette problématique.

Dans le cadre du projet, l'évaluation de cet impact suit un croisement entre l'enjeu fonctionnel d'une espèce et la sensibilité au risque de collision : à partir du moment où une espèce de forte sensibilité fréquente la zone d'implantation des éoliennes de façon régulière, ou sur une période biologique bien définie, il semble difficile de considérer que le risque est négligeable ou faible. Cette méthode maximise nécessairement l'impact, mais permet de bien cibler ces taxons, de ne pas sous-estimer le risque, et donc de proposer un suivi pertinent qui doit montrer si ce risque est avéré (auquel cas les mesures correctives doivent être engagées) ou au contraire négligeable.